

AU GREZ DE L'INFO

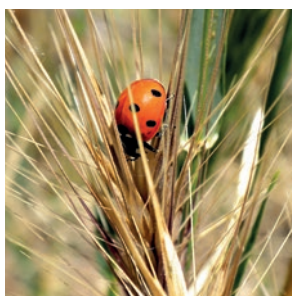


LE JOURNAL DE LA COMMUNE
À L'ATTENTION DE SES HABITANTS !

n° 64 - Mars 2015

www.grez-doiceau.be

| Archennes | Biez | Bossut-Gottechain | Doiceau | Gastuche | Grez-Centre | Hèze | Nethen | Pécrot |



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR SE PASSER DES PESTICIDES

Une nouvelle législation interdisant l'usage de pesticides sur les espaces publics vient d'entrer en vigueur. Pour y répondre, la commune de Grez-Doiceau s'engage sur la voie de la gestion différenciée, une méthode d'entretien des espaces verts sans pesticide et plus respectueuse de l'environnement.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
QUELQUES CHIFFRES

PAGE 3 :
ÉDITORIAL

PAGES 4 À 6 :
GESTION DIFFÉRENCIÉE

PAGES 7 & 8 :
CONSEILS COMMUNAUX

PAGE 9 :
MOBILITÉ / ENVIRONNEMENT

PAGE 10 :
PCDR

PAGE 11 :
PLAINES COMMUNALES

PAGE 12 :
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

PAGE 13 :
TAXI GREZ

PAGE 14 :
FESTIVITÉS DE LA
SAINT-GEORGES

PAGE 15 :
PARCOURS D'ARTISTES

PAGES 16 & 17 :
LOISIRS

PAGE 18 :
1914 : GREZ-DOICEAU
DANS L'HISTOIRE

PAGE 19 :
VOUS Y ÉTIEZ

PAGE 20 :
AGENDA

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau
Tél. : 010/84.83.00
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

LES ARTICLES DU PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL doivent parvenir au service Communication au plus tard le **mercredi 6 mai 2015**.

Le Collège communal se réserve le droit de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable:

Sybille de Coster-Bauchau,
Députée-Bourgmestre,
Place Ernest Dubois 1
à 1390 Grez-Doiceau.



Copyright:

Administration communale,
Caroline Theys, Brigitte
Vannueten, Pôle GD

Déclaration fiscale

Vous êtes salarié, chômeur, pensionné, invalide ou prépensionné ?

Des agents du SPF Finances seront présents à l'Espace social (chaussée de Jodoigne 4) **le lundi 8 juin 2015, de 9h à 12h**, afin de vous aider à remplir votre déclaration fiscale.

Assurance volontariat gratuite

Depuis 2008, le Brabant wallon octroie aux volontaires et aux organisations occupant des volontaires une couverture d'assurance gratuite, à hauteur de 200 journées de volontariat au maximum par année civile par organisation. Les bénéficiaires de cette assurance sont les associations de fait ou personnes morales de droit privé, sans but lucratif, faisant appel à des volontaires.

Infos: 010/23.63.35
www.brabantwallon.be



Quelques chiffres

► Le service Incendie de Wavre

Le service Incendie de Wavre couvre une superficie de 310 km².

Il assure la protection d'environ 163.905 habitants répartis sur 9 communes : Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Grez-Doiceau, Mont-Saint-Guibert, Ottignies Louvain-la-Neuve, Rixensart, Walhain et Wavre.

69 professionnels et 31 volontaires travaillent pour assurer les gardes.



En 2014, le service Incendie a eu pour mission

- 409 incendies dont 29 à Grez-Doiceau
- 1552 interventions (désincarcérations, inondations...) dont 113 à Grez-Doiceau
- 4606 sorties d'ambulances



PHARMACIE DE GARDE

Un nouveau numéro d'appel national a été mis en place:

0903/99.000 (1,50€/minute)

Vous pouvez également consulter le site www.pharmacie.be pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

Édito

*On reconnaît un oiseau à son chant,
on reconnaît un homme à ce qu'il fait*

« Aucune saison n'est plus propice à inspirer les poètes que le printemps, moment magique où la nature se pare à nouveau de fleurs et de couleurs... »

C'est d'autant plus vrai quand la Nature reprend vie avec « Zéro Pesticide » ! La butte de Biez a servi de zone test dans la mise en place de cette nouvelle manière d'entretenir nos espaces verts. Dans un futur proche, elle sera généralisée à l'ensemble de la commune.

*En effet, la Commune est actuellement en train de repenser la gestion de ses espaces verts de façon globale, de manière à passer à une **gestion différenciée**. La démarche a été ponctuée par une convention avec le Pôle Wallon de Gestion différenciée approuvée par le Conseil communal en décembre 2014.*

*En matière de préservation de nos bois et forêts, et pour faire face à l'abattage massif d'arbres que la commune a connu durant quelques semaines, les autorités ont adopté un nouveau **règlement sur la conservation de la Nature, l'abattage et la protection des arbres et des haies**. Il permettra de maintenir le caractère vert de notre commune, l'une des plus boisées du Brabant wallon.*

Cette période de printemps est aussi propice aux concerts des chants d'oiseaux dans les fourrés, forêts, jardins et parcs. Ce bruit mélodieux est parfois couvert par le bruit bien moins agréable des klaxons et des crissements de pneus. Dès 2014, les autorités communales ont commandé un plan de circulation pour le centre de Grez, dégagant des solutions alternatives et constructives qui seront prochainement présentées aux citoyens. De même, une étude de mobilité pour l'entité de Gastuche a été récemment finalisée. Celle-ci formule différentes recommandations pour une meilleure gestion du trafic de transit.

*Ces plans et études sont les premiers outils d'une « **politique de prévention** » en matière de mobilité que nous vous annonçons dans le bulletin communal d'octobre 2013.*

La prévention et la sécurité routière restent au cœur de nos priorités. Aujourd'hui, nous apportons des réponses concrètes et efficaces aux divers accidents graves que notre commune a connus comme ceux survenus chaussée de Jodoigne. Une réflexion a ainsi rapidement vu le jour et un « radar préventif » sera installé afin de sensibiliser les usagers trop pressés de cette voirie.

Nous sommes tous les acteurs de notre environnement, de nos parcs, de nos villages, de notre sécurité... Alors, ensemble, apprenons à les respecter !



Sybille de Coster-Bauchau
Députée-Bourgmestre



Luc Coisman
Échevin de l'Environnement,
de la Mobilité et du
Développement durable

Luc Coisman
Échevin de l'Environnement,
de la Mobilité et du Développement durable

Sybille de Coster-Bauchau
Députée-Bourgmestre

UNE RÉVOLUTION VERTE SUR GREZ-DOICEAU ?

Le renouveau des espaces verts, c'est pour maintenant! En effet, en juin dernier, une nouvelle législation concernant l'utilisation de pesticides est entrée en vigueur et celle-ci amène quelques changements! Si les gestionnaires publics sont en ligne de mire, les habitants sont également concernés...



UNE NOUVELLE LÉGISLATION QUI NOUS CONCERNE TOUS

Depuis le 1^{er} juin 2014, une nouvelle loi interdit l'utilisation de produits phytopharmaceutiques - autrement appelés PPP ou produits phytos - sur les espaces publics.

Les produits phytos désignent tout pesticide d'origine naturelle ou élaboré chimiquement utilisé pour éliminer des végétaux indésirables (herbicides) ou dans la lutte contre les maladies et les ravageurs de plantes (insecticides, fongicides...).

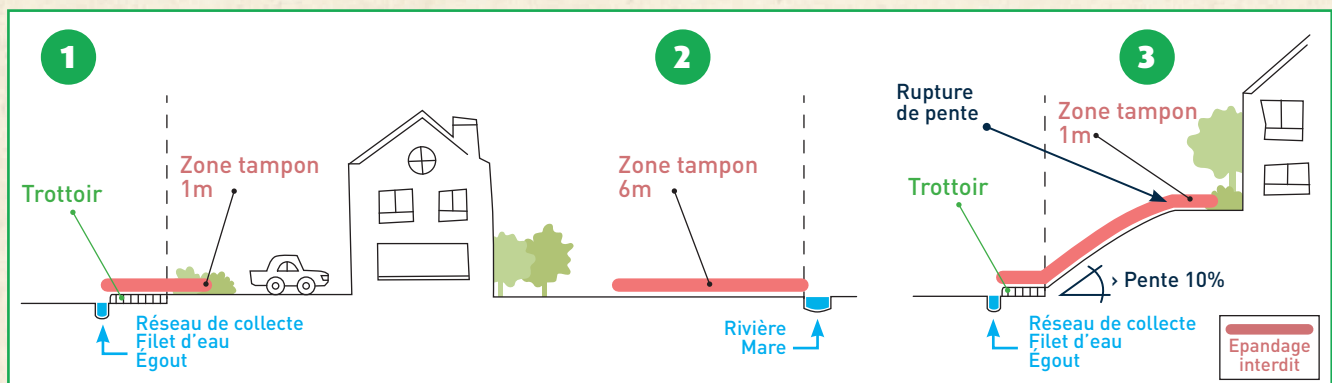
Dorénavant, les seuls espaces où notre commune est encore autorisée à en utiliser sont les cimetières, à condition que ceux-ci soient plats et non reliés au réseau de collecte des eaux. Mais ce n'est pas tout! Depuis septembre dernier, les Gréziens sont également concernés puisqu'il

leur est interdit de pulvériser sur leur trottoir et sur toute surface revêtue y étant reliée, comme une allée de garage ou un sentier. En plus de cela, il faut désormais observer une zone tampon sur laquelle il est également interdit de pulvériser tel qu'indiqué sur la figure ci-dessous.

Explication de la zone tampon: sur toutes les zones marquées de rouge, il est désormais interdit de pulvériser! Il faut observer une zone tampon dénuée de pesticide de 1m par rapport aux trottoirs et chemins revêtus qui y sont reliés (cas 1), de 6m par rapport aux eaux de surface (cas 2). Enfin, sur toute pente supérieure à 10%, il est également interdit de pulvériser, en ce compris sur une zone tampon d'1m à partir de la rupture de pente (cas 3).

On pourrait s'étonner que l'on en arrive aujourd'hui à bannir l'utilisation des pesticides après l'avoir autorisée pendant des décennies! S'il n'est pas nouveau que ces produits sont nocifs, de plus en plus d'études scientifiques soulignent leurs effets néfastes pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi, après avoir mis en balance leurs avantages avec leur bilan sanitaire et environnemental, le législateur a décidé d'en limiter l'usage. L'objectif visé par cette nouvelle législation est de parvenir à terme au «zéro phyto», soit une gestion des espaces publics sans pesticide.

Ainsi, à partir de juin 2019, toute utilisation de pesticides pour l'entretien de ces espaces sera strictement interdite.



UN RISQUE POUR NOTRE SANTÉ

N'oublions pas que les pesticides ne sont pas sans risques. Ce n'est pas pour rien qu'on y retrouve le suffixe «-cide» qui signifie tuer! En effet, il ne faut pas perdre de vue qu'à l'origine, ces substances ont été élaborées pour éliminer les organismes que l'on estime indésirables. Il n'est donc pas étonnant que les pesticides



aient un effet sur notre santé. Suite à une exposition directe, la personne intoxiquée peut être victime d'irritations, de nausées, de vomissements...

Mais l'on constate malheureusement que des personnes exposées indirectement et à de petites quantités peuvent également développer, à terme, des pathologies plus graves : allergies, cancers, leucémie, maladie de Parkinson... En France, il existe même un mouvement citoyen qui s'est élevé pour dénoncer les dangers de ces produits via des témoignages vidéo de personnes ayant développé des maladies suite à une intoxication aux pesticides. Car si les applicateurs qui répandent ces produits sont en première ligne, tout citoyen peut aussi être affecté par ces substances. D'autant qu'il est aujourd'hui prouvé que les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées sont beaucoup plus exposés aux dangers des pesticides et constituent donc des groupes plus vulnérables qu'il faut protéger.

NOTRE ENVIRONNEMENT MENACÉ

Une raison supplémentaire de se débarrasser des pesticides tient au fait qu'ils menacent notre environnement. On sait aujourd'hui que jusqu'à 40% des herbicides utilisés dans des zones urbaines,

comme par exemple nos voiries ou nos trottoirs, finissent par ruissellement dans les cours d'eau. Quand on sait que 50% des pesticides que l'on retrouve dans nos cours d'eau sont des herbicides d'origine non agricole, on comprend mieux les raisons qui ont mené à la création des nouvelles lois. D'autant que cette pollution de nos eaux n'est pas dénuée d'impact, puisque depuis 1993, 41 stations de captage wallonnes ont dû interrompre leur production suite à une contamination aux pesticides. En outre, les stations d'épuration ne filtrent pas tous les pesticides et celles qui le font ne parviennent pas à les éliminer entièrement car elles ne sont pas conçues pour traiter des polluants aussi particuliers.

Sans compter que les pesticides ont un effet à court terme pour les organismes qui y sont exposés, que ce soient des mammifères, des insectes, des batraciens, des poissons...

Enfin, la dégradation complète des produits chimiques peut prendre beaucoup de temps, ce qui conduit à une persistance du produit chimique dans le sol et son accumulation tout au long de la chaîne alimentaire.

Au final, se passer de pesticides, c'est plutôt une bonne nouvelle pour notre santé et notre environnement, en somme! Mais au fond, comment allons-nous faire pour entretenir les espaces verts sans pesticides?

VERS LE « ZÉRO PHYTO » GRÂCE À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Heureusement, les solutions ne manquent pas pour se passer de pesticides!

L'une d'elles : la méthode dite de « gestion différenciée » des espaces verts. C'est une nouvelle approche dont le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de sa localisation, son utilisation, sa fréquentation.... À l'échelle de notre commune, cela permettra de diversifier les types d'espaces verts et de favoriser la biodiversité tout en se passant de pesticides. La gestion différenciée repose sur diverses

méthodes alternatives qui pourraient donner lieu à de nouveaux aménagements sur le territoire de Grez-Doiceau. Ainsi, il se pourrait que vous voyiez bientôt près de chez vous des prés fleuris, des zones de tonte différenciée et de fauchage tardif, l'enherbement d'allées, le paillage de chemins...

La philosophie de la gestion différenciée revient à accueillir la végétation tout en la contrôlant plutôt que de chercher à la maîtriser et l'éradiquer à tout prix. Il faut assurément accepter que sans pesticide, de la végétation commence à apparaître là où autrefois étaient pulvérisés des pesticides. Mais dans le fond, ces herbes qui sont dites « mauvaises », en quoi nous dérangent-elles? Est-ce plus grave de voir quelques touffes d'herbes sur un trottoir que répandre des produits dangereux pour la santé? La gestion différenciée, cela revient à questionner nos pratiques d'entretien pour redéfinir l'essentiel, à savoir : où tolère-t-on de la végétation et quels endroits souhaite-t-on voir régulièrement entretenus...



NOTRE COMMUNE S'ENGAGE...

Ainsi, depuis l'été dernier, notre commune a choisi de respecter la législation et de ne plus utiliser aucun pesticide pour l'entretien des espaces publics sauf dans certains cimetières où cela est encore autorisé!

Cette décision bouleverse les habitudes des services ouvriers qui en ont la gestion car elle implique de grands changements dans l'organisation du travail. Pour faciliter la transition vers une gestion plus respectueuse de notre environnement, Grez-Doiceau vient de signer une convention avec le Pôle Wallon de Gestion Différenciée, une asbl qui s'occupe d'accompagner les communes dans la réorganisation de leurs espaces verts. En effet, ces démarches nécessitent un travail de longue haleine : on ne bascule pas du jour au lendemain d'un système de gestion ancré depuis plusieurs

Suite →

décennies à des méthodes alternatives nouvelles.

À l'instar d'autres communes wallonnes et parfois même voisines, il faudra donc du temps à Grez-Doiceau afin d'expérimenter de nouveaux aménagements ou d'envisager l'acquisition de nouveau matériel d'entretien. C'est pourquoi le service environnement a accueilli au mois de novembre un stagiaire éco-conseiller qui a reçu pour mission d'initier la mise en place de la gestion différenciée sur notre territoire.

Au programme: inventaire et classification des espaces verts, sensibilisation du personnel ouvrier... Tout cela pour redéfinir l'organisation de l'entretien de nos espaces verts, sans pesticide!



ET LES GRÉZIENS AUSSI!

Ces nouvelles lois impliquent une participation active et cruciale des Gréziens pour assurer la propreté et le bon usage des trottoirs. Il est bon, ici, de rappeler que selon le règlement de police communal, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagé devant le terrain dont il est le propriétaire, que ce terrain soit bâti ou non. Ces trottoirs et accotements doivent être maintenus en parfait état de conservation et de propreté et les riverains doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. Ce devoir

citoyen devra dorénavant être fait sans pesticides, que ceux-ci soient labellisés « bio » ou non. Une zone tampon comme celle décrite sur le schéma plus haut devra également être observée.

À terme, les cimetières seront amenés à se verdir puisqu'eux aussi seront concernés par la nouvelle législation. En effet, dès 2018, les espaces publics accessibles aux groupes vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes enceintes...) ne pourront plus être entretenus par des produits phytos. Il faudra donc tout doucement commencer à envisager d'autres méthodes d'entretien que l'eau de javel ou les produits anti-mousse pour les pierres tombales.

Le village de Biez s'est lui aussi engagé! Depuis maintenant presque un an, ses habitants ont décidé de ne plus se servir de pesticides à l'instar des équipes « espaces verts » de notre commune.

Si ce projet pilote est toujours à l'essai, nous pouvons saluer leur initiative dont les résultats pourraient être un excellent exemple à suivre.

À VOUS DE JOUER AVEC LES JARDINS 100% NATURELS!

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), vous convie chaleureusement à participer à la 8^{ème} édition de la journée de visite de jardins privés cultivés écologiquement.

À ce titre, les organisateurs cherchent de nouveaux volontaires prêts à accueillir des visiteurs. Car jardiner sans pesticide, c'est possible! Et peut-être le faites-vous déjà? Vous n'utilisez ni engrais de synthèse ni pesticide? Vous avez aménagé une zone humide, une mare, des nichoirs à insectes ou oiseaux, une bruyère, un pré fleuri ou tout autre espace favorable à la biodiversité? Vous possédez des ruches, faites de l'élevage, de la culture maraîchère, du compostage? N'hésitez plus, ne ratez pas cette belle occasion de sensibiliser petits et grands à l'environnement! Ouvrez vos portes aux visiteurs curieux de pratiques respectueuses de la nature et faites leur découvrir ce que recèle votre jardin 100% naturel. L'évènement aura lieu le dimanche 7 juin de 11h à 18h. Pour en savoir plus sur le déroulement précis

de cet évènement et l'engagement que cela représente, n'hésitez pas à contacter Thierry Renglet ou Claudia Bouxain avant le 1^{er} mai:

Thierry Renglet: 010/86.68.00
thierry.renglet@gmail.com

Claudia Bouxain: 010/84.83.55
environnement@grez-doiceau.be

Plus d'informations seront disponibles sur www.pcdn-grez-doiceau.be

RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Découvrez la gestion différenciée des espaces verts sur: www.gestiondifferentiee.be.
- Vous pouvez vous renseigner sur le Plan wallon de Réduction des pesticides en le téléchargeant sur: <http://www.phyteauwal.be/page/plan-wallon-reduction-pesticides/f1.html>.
- Le « petit guide pour éviter les pesticides à la maison et au jardin » sur: www.ecoconso.be (dans « publications »).
- Natagora propose une série de fiches-conseils pour accueillir la nature au jardin, basées sur l'expérience de membres qui témoignent: <http://www.natagora.be/reseauture/index.php?id=1988>
- Sur le site d'Adalia (www.adalia.be) vous trouverez la brochure « Comment jardiner sans pesticides, trucs et astuces, conseils par milieu, mois par mois » ainsi que 8 jardi-fiches contre les ravageurs les plus courants.

RÉSUMÉ DE LA NOUVELLE LÉGISLATION SUR L'USAGE DE PESTICIDES

Juin 2014: interdits sur les espaces publics sauf les cimetières non reliés au système d'égoût.

Septembre 2014: interdiction pour les trottoirs des habitants, avec zone tampon à observer.

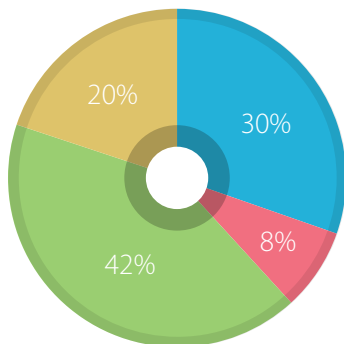
Juin 2018: interdits sur les cimetières et autres lieux publics fréquentés par un public vulnérable.

Juin 2019: « zéro phyto » soit une interdiction stricte de pesticide sur tout espace public.

Ce qui s'est décidé aux Conseils communaux du 16 décembre 2014 et du 27 janvier 2015

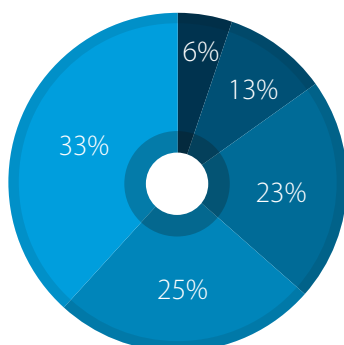
Le Conseil communal est l'organe politique le plus proche du citoyen. Il est donc essentiel que chacun sache ce qui s'y passe. Cette rubrique a pour but de répondre à cette volonté d'information.

BUDGET ORDINAIRE



- Personnel: 42% (5.184.317,20€)
- Transferts: 30% (3.719.398,71€)
- Fonctionnement: 20% (2.444.954,03€)
- Dette: 8% (973.252,39€)

Répartition des transferts



- Zone de police: 33% (1.222.337,78€)
- Autres: 25% (937.060,93€)
- CPAS: 23% (850.000€)
- Zone de secours: 13% (470.000€)
- RCA: 6% (240.000€)

BUDGET 2015

Lors du Conseil du 16 décembre 2014, le budget 2015 a été adopté majoritairement contre opposition. Les ressources à l'extraordinaire de près de 5.110.000€ seront consacrées pour une part à l'amélioration et à la réfection des bâtiments communaux afin de les rendre moins énergivores; les voiries et autres équipements ne seront pas en reste avec plus de la moitié du budget extraordinaire.

Ainsi sont prévus l'avenue Fernand Labby, rue de Hamme-Mille, différents travaux d'égouttage (rue du Puits, ruelle des Croix...) mais aussi divers aménagements de sécurisation de la voirie comme les abords de l'école de Grez-centre du côté de la chaussée de Jodoigne ou les passages pour piétons sur la RN 25...

À l'ordinaire, voici les postes les plus importants et leur poids dans le budget:

Sur un exercice propre de 12.321.922,33€, le budget se répartit selon le graphique ci-contre.

AU FEU!

Lors du Conseil du 27 janvier, la nouvelle clé de répartition des charges liées à la Zone de Secours a été votée par 14 voix pour et 7 voix contre.

Suite à la nouvelle réforme en la matière, la zone de secours couvrira dorénavant les 27 communes du Brabant wallon. La clé de répartition s'est portée sur le critère population, certainement le critère le plus transparent, équitable et solidaire.



Afin de limiter l'impact de cette réforme sur le budget des communes, la Province du Brabant wallon s'est engagée à leur venir en aide et à supporter sur une période de dix ans une partie des charges liées à la nouvelle Zone de Secours.

Suite →

DAME NATURE

Les Conseils communaux du 16 décembre 2014 et du 27 janvier 2015 ont été marqués par des prises de décisions importantes en matière d'environnement. **Outre le règlement sur la conservation de la Nature, l'abatage et la protection des arbres et des haies**, le Conseil a approuvé à l'unanimité une convention avec le **Pôle Wallon de Gestion différenciée**.

Cette convention, soutenue par l'ensemble du Conseil, a fait par la suite l'objet d'un exposé et d'une séance de questions réponses. Son objectif est de prévenir et de limiter les atteintes portées à l'environnement et à la santé de tous, en favorisant la biodiversité et la protection de la nature.

Notre Commune pourra ainsi à l'avenir déterminer comment se passer de pesticides et autres produits chimiques dans sa gestion des zones qu'elle est tenue d'entretenir.



SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES (S.A.C.)

Lors du Conseil communal du 27 janvier 2015, différentes conventions et plusieurs protocoles d'accord ont été conclus avec la Province du Brabant wallon et le Parquet du Procureur du Roi. Ils permettent de mieux définir

les compétences directes liées à la Police communale et à la Commune et celles liées au Parquet, en matière de **sanctions administratives**. Le Parquet s'est ainsi engagé à prendre en charge une série d'infractions communales, dont celles qui impliquent des mineurs d'âge.

ZACC DE GASTUCHE

Le projet de lotissement à Gastuche a avancé à grands pas. En effet, lors du Conseil communal du 16 décembre 2014, le principe d'ouverture des voiries sur le terrain de la ZACC de Gastuche qui accueillera à terme près de 200 logements à prix démocratique, a été approuvé par 11 voix pour et 10 contre.

Depuis l'enquête réalisée entre janvier et février 2014, de nombreux éléments issus des observations des réclamants ont été ajoutés au cahier des charges du promoteur et ce, afin de limiter au maximum les désagréments que ce lotissement pourrait occasionner.

CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE DE GREZ-CENTRE

Après plusieurs soucis techniques au niveau des chaudières de l'école, les autorités communales ont approuvé à l'unanimité l'acquisition de détenteurs. Ceux-ci permettront une meilleur



leure alimentation en gaz des chaudières et résoudront les problèmes de coupures intempestives de chauffage. En raison de délais importants de pose, les travaux seront réalisés au cours des vacances de Pâques. Les chaudières seront de fait totalement opérationnelles pour la rentrée.

LE HOME JEAN RENARD

En application de l'article L1122-24 alinéa 3 du Code wallon de la démocratie et de la décentralisation, un point supplémentaire a été déposé par le groupe d'opposition « Avec Vous » dans le cadre de la rénovation du Home Jean Renard.



Le but était d'étendre la mission de l'auteur de projet et d'étudier la possibilité de déplacer le site vers un autre endroit de la commune. Ce point a finalement été refusé par 7 voix pour, 11 voix contre et 3 abstentions. Pourquoi ce refus? Simplement parce que dix jours plus tôt, le Conseil du CPAS, maître d'ouvrage dans ce dossier, avait désigné à l'unanimité l'auteur de projet pour le futur home.

CELLULE d'APPUI
à la PETITE
FORÊT PRIVÉE



Un service de l'Office Économique Wallon du Bois

CELLULE D'APPUI À LA PETITE FORÊT PRIVÉE

Pour vous aider à mieux connaître et valoriser votre parcelle forestière !

La forêt privée wallonne représente 290 000 hectares (53 % de l'ensemble de la forêt) et concerne quelque 100 000 propriétaires. Environ 90 000 propriétaires ne possèdent que l'une ou l'autre petite (moins de 5 ha), voire très petite parcelle. Ils totalisent le quart de la surface forestière privée.

Valoriser les ressources en bois de ces parcelles est loin d'être chose aisée, compte tenu des faibles surfaces et volumes de bois concernés !

C'est dans ce contexte qu'une Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a été créée. Elle aide les petits propriétaires forestiers privés à améliorer la valorisation économique de leurs ressources forestières, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés, et en accord avec la politique forestière wallonne.



La cellule d'appui à la petite forêt privée propose différents types de services aux propriétaires de petites parcelles :

- le guichet d'information
- la visite de diagnostic
- le portail cartographique
- la mise en valeur de massifs fortement morcelés

Infos : www.oewb.be - 084/46.03.58

ETUDE DE MOBILITÉ DE GASTUCHE: RÉSULTATS



Cette étude de mobilité, réalisée en 2014 par le bureau d'études Agora, confirme que les nouveaux projets immobiliers augmenteront immanquablement la circulation par rapport à la situation existante. L'étude propose des aménagements devant chaque projet.

Une adaptation du passage des feux, au carrefour de la chaussée de Wavre et de l'avenue Comte Gérard d'Ursel, améliorera la situation en fluidifiant le trafic.

L'étude a également évalué l'impact du projet du contournement Nord de Wavre sur la circulation dans le hameau de Gastuche.

Il en ressort que peu de trafic supplémentaire serait généré sur la chaussée de Wavre, l'essentiel du trafic se reportant sur la N25. Dès lors, un statu quo avec la situation actuelle est attendu.

En relation avec l'urbanisation de la ZACC de Gastuche, la situation de la rue Decooman a été analysée. L'étude recommande de laisser le passage sous la RN 25 fermé au trafic automobile et de laisser le reste de la rue Decooman à double sens.

Il serait utile d'empêcher les poids lourds d'y circuler (hormis les agriculteurs concernés et les services de secours) en installant un portique de gabarit limité à l'entrée de la bretelle de la RN25.

L'aménagement de la chaussée de Wavre est prévu par phases en commençant notamment par les carrefours proches de la ZACC et une bande cyclable au nord de la voirie.

Infos : Claudia Bouxain - 010/84.83.55

PLAN DE CIRCULATION DE GREZ-CENTRE

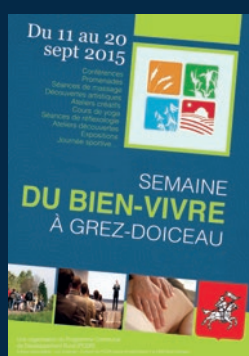
RÉUNION D'INFORMATION : Lundi 20 avril 2015 à 20h
École Saint-Joseph-aux-Champs - Rue de la Sainte du Chêne 20

Arnaud GOSSIAUX du Bureau d'études ARIES Consultants présentera les résultats de l'analyse et le projet de plan de circulation de Grez-Centre.

Infos : Claudia Bouxain - 010/84.83.55

LA SEMAINE DU BIEN-VIVRE À GREZ-DOICEAU

DU 11 AU 20 SEPTEMBRE 2015



On entend souvent qu'il fait bon vivre à Grez-Doiceau ! Non seulement notre commune est belle de par la diversité de ses paysages et de ses sites mais elle est aussi riche en initiatives qui dynamisent les relations de tout type entre les habitants. Autant d'éléments qui nous font apprécier Grez-Doiceau.

Dans le cadre du PCDR (Programme Communal de Développement Rural), une 2^{ème} édition de « la Semaine du Bien-Vivre » sera organisée du 11 au 20 septembre 2015.

Vous souhaitez proposer une activité durant la semaine ? Pour bénéficier du label "La Semaine du Bien-Vivre", les participants veilleront à proposer des initiatives et offres de qualité associant plaisir et simplicité.

Les partenaires visés sont tant les acteurs économiques de la commune (commerçants, indépendants, entreprises) que les associations (asbl, initiatives villageoises ou citoyennes). Chacun dans sa sphère d'action peut apporter aux habitants et aux visiteurs de Grez-Doiceau une part de bien-être ou même de mieux-être !

INTÉRESSÉ ? N'hésitez pas à contacter Caroline Theys au 010/84.83.02 pour obtenir de plus amples informations.

OPÉRATION PROPR'ÉTÉ NETTOYAGE DE NOS VILLAGES DIMANCHE 22 MARS 2015 DÈS 14H

Nous vous l'avions annoncé dans le bulletin communal précédent : ce dimanche 22 mars de 14h à 17h se déroulera la 2^{ème} édition de l'opération **PROPR'ÉTÉ**.

Cette journée de nettoyage et de ramassage de déchets, à vocation civique et pédagogique, est une initiative du Programme Communal de Développement Rural.

Elle aura lieu dans les villages pour lesquels s'est proposé un « Ambassadeur Propreté ».



Vous souhaitez participer ? Voici les lieux de rendez-vous :

- ▶ **Nethen** : Place de Trémentines
- ▶ **Gottechain** : Place de Gottechain
- ▶ **Archennes et Florival** : Église d'Archennes
- ▶ **Grez-centre** : Place Ernest Dubois (devant la maison communale)
- ▶ **Gastuche** : Ancien terrain de football
- ▶ **Doiceau** : Église de Doiceau
- ▶ **Hèze** : Carrefour avenues des Sapins et Felix Lacourt
- ▶ **Pécrot** : Église de Pécrot
- ▶ **Bossut** : Local d'unité avenue Fernand Labby (100m plus bas que l'église)
- ▶ **Sart, Biez et Cocrou** : Chaussée de Jodoigne N°173 (ex-friterie Petit Cocrou)

Infos : Diégo Eggermont : 0473/48.34.09
Caroline Theys : 010/84.83.02

CONFÉRENCE « SENTIERS ET CHEMINS: NOUVEAU DÉCRET »

MARDI 21 AVRIL 2015 À 20H

Dans le cadre de la fiche-projet « Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers » du PCDR (Programme Communal de Développement Rural), une conférence sera organisée afin de présenter le nouveau décret relatif aux voiries communales.

Boris Nasdrovski, de l'asbl Sentiers.be, exposera les points essentiels de cette nouvelle législation ainsi que ses enjeux.

Rendez-vous à 20h au réfectoire de l'école communale de Grez-centre, chaussée de Jodoigne 5.

Infos : Caroline Theys - 010/84.83.02

PLAINES COMMUNALES DE GREZ-DOICEAU

POUR TOUS LES ENFANTS DE 2 ANS ½ À 12 ANS



La plaine d'été organisée par la Commune de Grez-Doiceau se déroulera du **lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2015** à la maison de Coullemont située rue des Moulins n°10 à Archennes.

Les activités commencent à 9h et se terminent à 16h. Une garderie est organisée dès 7h45 le matin, et jusqu'à 18h le soir (1,25€ par enfant à partir de 17h).

INSCRIPTIONS

Comme les années précédentes, afin de vous éviter un temps d'attente trop long, les inscriptions se feront uniquement par Internet.

1. Rendez-vous sur le site www.grez-doiceau.be, et suivez les instructions pour inscrire votre (vos) enfant(s) aux plaines (1 fiche d'inscription par enfant).

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions se feront en deux temps :

* À partir du **lundi 20 avril 2015, dès 9h30 pour l'inscription des gréziens**, des enfants dont l'un des parents ou des grands-parents est domicilié sur la commune de Grez-Doiceau, des enfants du personnel communal ainsi que ceux inscrits dans une des écoles de la commune.

* À partir du **lundi 04 mai 2015, dès 9h30, les inscriptions seront ouvertes à tous.**

Les inscriptions par Internet seront clôturées le vendredi 19 juin 2015 à 16h.

2. Un mail de confirmation d'inscription reprenant les modalités de paiement vous sera envoyé **au plus tard dans les 15 jours ouvrables** suivant votre demande. En effet, **le nombre de participants est limité** selon les quotas de l'O.N.E. Et il est possible que votre

enfant n'ait pas de place. Dans cette éventualité, votre enfant sera mis automatiquement sur la liste d'attente.

3. Votre inscription sera effective **après réception du paiement** dans les délais demandés.

4. Dans le courant du mois de juin, vous recevrez un courrier reprenant les informations pratiques, une fiche signalétique au nom de votre enfant à nous remettre le **1^{er} jour** ainsi que les « cartes de sortie » qui vous permettront de reprendre votre enfant chaque jour.

Vous n'avez pas Internet ?

Un espace numérique gratuit est à votre disposition rue du Chaufour n°23. **Vous pouvez également appeler le 010/84.83.25 pour prendre un rendez-vous, en nos locaux afin de compléter ensemble la demande d'inscription.**

TARIFS

Les tarifs **par jour** et **par enfant** pour les inscriptions et les **trajets en bus** sont les suivants :

Inscriptions - Accès à la plaine

1^{er} enfant* : 5€
2^{ème} enfant : 3€
3^{ème} enfant : 3€
4^{ème} enfant et + : 2€

Bus (aller/retour par enfant)

1,20€ par enfant

Les tarifs dégressifs concernent uniquement les enfants d'une même fratrie.

*Est considéré comme le 1^{er} enfant celui qui est inscrit le plus longtemps à la plaine.

ATTENTION : En cas d'annulation de votre inscription, les remboursements se feront jusqu'au 31 mai 2015. Après cette date, plus aucun remboursement ne sera possible, sauf contre remise **d'un certificat médical.**



Pour les **enfants de la commune**, il est possible de se rendre à la plaine et/ou de rentrer chez soi **en bus**, moyennant la somme de 0,60€ par trajet.

À l'occasion de la fête de la plaine, le vendredi 07 août 2015, les enfants présenteront un petit spectacle à 16h; **il n'y aura donc pas de bus ce soir-là.** Merci de prendre vos dispositions.

Des **activités payantes** seront organisées et nous vous demandons de les régler **en liquide chaque semaine** sur le lieu de la plaine - ces activités font partie du programme de la plaine et sont **obligatoires.**



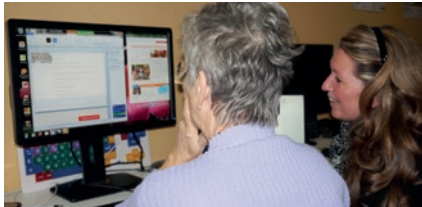
Une difficulté financière ne doit pas être un frein à l'accès à la plaine. N'hésitez pas à en parler auprès de Madame Isabelle HARDY, coordinatrice de la plaine en la contactant au 010/84.83.24.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Vous pouvez contacter Pascale Hubert au 010/84.83.25 ou Isabelle Hardy au 010/84.83.24.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

FORMATIONS GRATUITES



INTERNET ÇA SERT À QUOI ?



Acheter moins cher, faire ses courses à l'avance, obtenir facilement les informations que l'on cherche, se procurer des places de théâtre, réserver ses vacances, découvrir New-York comme si vous y étiez, s'informer, se divertir... Internet permet toutes ces choses et encore plus qui peuvent vous faciliter la vie voire même faire des économies! Venez apprendre à vous servir du web!

PUBLIC

Tous

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Histoire de la naissance d'internet;
- Utiliser, paramétrer et choisir son navigateur internet;
- Découverte du Web 2.0 et des logiciels «open source»;
- Compréhension et utilisation d'un moteur de recherche;
- Vérifier et s'assurer de la pertinence des informations sur Internet;
- Création d'une boîte mail et envoi de courrier électronique;
- Intégrer Internet dans son quotidien.

PÉRIODES

Tous les lundis du 20 avril au 29 juin de 9h30 à 12h.

LA PHOTO NUMÉRIQUE



Avec l'arrivée de l'ère numérique, est apparue toute une série de logiciels destinés à retoucher très facilement ses photos ainsi qu'à pouvoir les exporter sur différents supports aussi variés qu'utiles. Cet atelier vous expliquera toutes les étapes de la prise de photo avec un appareil numérique à la création d'un diaporama de présentation.

PUBLIC

Tous

PRÉREQUIS

Avoir suivi le premier atelier ou savoir utiliser les fonctions basiques d'un ordinateur

OBJECTIFS

- Transférer ses photos de son appareil au pc;
- Régler son appareil photo;
- Retoucher ses photos (recadrer, luminosité, yeux rouges, gommer les imperfections...);
- Exporter et visionner ses photos sur différents supports (clé USB, CD/DVD, télévision, en ligne...);
- Réalisation et présentation d'un diaporama de photos;
- Développer ses photos via un service en ligne.

PÉRIODES

Tous les mercredis du 6 mai au 10 juin de 9h30 à 12h.

INITIATION À LA RETOUCHE PHOTO



Parce qu'on ne peut jamais faire 2 fois la même photo, l'homme a inventé la retouche photo! Grâce à elle, une photo floue, mal cadrée peut devenir une belle photo! Mieux encore, une belle photo, peut devenir une MAGNIFIQUE photo! Venez donc apprendre à embellir vos photographies et réaliser des effets dignes des plus grands photographes et tout ça gratuitement!

PUBLIC

Tous

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Installation, explication et utilisation de l'interface de Gimp;
- Réaliser des effets sur les photos;
- Apprendre à recadrer, retoucher vos photos.

PÉRIODES

Tous les mardis du 21 avril au 30 juin de 9h30 à 12h.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ augrezdelatoile@gmail.com
- ▶ 010/24.35.89
- ▶ Rue du Chauffour 23

TAXI GREZ

Vous êtes âgé(e) ?

Votre voiture est en panne pour l'instant ?

Vous êtes en difficulté financière ?

Vous vous déplacez difficilement ?

Le CPAS de Grez-Doiceau vous propose un nouveau service afin de vous aider à sortir de chez vous, à vous rendre à une pièce de théâtre, à une conférence, à aller au marché, à accomplir des démarches administratives, à rendre visite à un proche hospitalisé ou en maison de repos dans les environs...

LE TAXI-GREZ EST ÉGALEMENT UN EXEMPLE DE SYNERGIE ENTRE LES ENTREPRISES ET COMMERCE GRÉZIENS ET LE MONDE SOCIAL.

Séduits par l'initiative, les sociétés Assurances Martine Gilson, Boulangerie Delcorps Gillot, Brasserie « Chez Edouard », Elastotop bird control Sprl, I.D. Door Services, Parc de Gastuche et Transports Pierre, Pro-déco Sprl, Promimo sprl, Renaltrade sclr (proxi), Ets Vincent Vanroy, Wavre garden SCRL ont décidé d'apporter leur soutien au projet. Autant de partenaires qui ont répondu à l'appel du CPAS de Grez-Doiceau et qui ont aidé à relever les défis que constitue ce projet de mobilité. Le Taxi-Grez en pratique :

UN SERVICE SOCIAL À VOTRE DISPOSITION

COURSES
MARCHÉ
THÉÂTRE
POSTE
VISITE À UN AMI
BANQUE

vous AIDE TAXI - GREZ À BOUGER !

RÉSERVEZ-LE DÈS MAINTENANT!

CPAS GREZ-DOICEAU
010/84.86.59 - taxigrez@grez-doiceau.be

Les déplacements sont effectués au sein de la commune de Grez-Doiceau et des communes avoisinantes, soit Bouvrevain, Hamme-Mille, Wavre, Chaumont-Gistoux et Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Tarif: 0,3468 €/km

HORAIRE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 15h.

PRIX DU TRANSPORT

0,3468€/km

PRIX DU TEMPS D'ATTENTE

Gratuit la 1^{ère} heure puis 5€ par heure supplémentaire

Le véhicule est apte à transporter 9 personnes dont le chauffeur spécialement affecté à cette fonction.

Inscription préalable au minimum 48h à l'avance auprès de Noémie Guillaume au 010/84 86 59 durant les heures de bureau ou via l'adresse mail : taxigrez@grez-doiceau.be

ST-GEORGES ET LES LIVRES

FOIRE AUX LIVRES
LE 26 AVRIL 2015

Le jour de la St Georges a été déclaré par l'Unesco, « journée mondiale du livre et des droits d'auteurs ». Il n'en fallait pas plus pour que chaque année, le livre et St Georges à Grez-Doiceau s'associent pour faire la part belle à la lecture.

La foire aux livres aura lieu, sous chapiteau, dans la cour de l'école Fernand Vanbéver à Grez-centre le dimanche 26 avril de 9h à 17h, venez nous y rejoindre nombreux !

L'appel est lancé aux bouquinistes, écrivains locaux et autres pour installer un stand lors de cette fête du livre.



INFOS ET INSCRIPTIONS :

Geneviève Nadrin
010/84.83.22 ou
genevieve.nadrin@grez-doiceau.be

FESTIVITÉS de la **SAINT-GEORGES** À **GREZ-DOICEAU**

Depuis des temps immémoriaux, Grez-Doiceau fête saint Georges le dimanche qui suit le 23 avril. Cette année, cette fête annuelle se déroulera les 25 et 26 avril. Cette référence incontournable du folklore brabançon est enracinée depuis plusieurs siècles dans la tradition religieuse mais aussi comme première fête villageoise de l'entrée du printemps. Depuis près de quinze ans, cette fête populaire s'est vue rehaussée de festivités qui se déroulent au cœur du village durant tout le WE dans une ambiance familiale. Le thème «**Légendes et traditions**» relie ces festivités à l'histoire du village, avec l'évocation du comte Werner de Grez, à la tradition religieuse et au mythe du combat de saint Georges et du dragon.

Les festivités démarreront le **samedi 25 avril** dès 15h au cœur de l'espace médiéval installé dans le cadre pittoresque à l'arrière de l'église. Campement médiéval, forge ou boulangerie à l'ancienne seront quelques-unes des attractions proposées par la compagnie des «*compagnons de la cour des miracles*» qui s'est spécialisée dans la reconstitution historique. Ils ont invité cette année les «*highlander warriors*» représentant l'Écosse du Moyen Âge.

À 15h30, une balade nature démarquera de cet espace médiéval pour un circuit de découverte. Un atelier pour enfants (6 à 12 ans) est organisé de 17h à 18h30 pour découvrir de manière ludique les habitudes et coutumes médiévales. C'est au son des cornemuses que débutera alors le spectacle des chevaliers et cracheurs de feu. La soirée se clôturera à partir de 20h dans l'ambiance d'un bal folk

animé par le groupe M'zef avec sa musique traditionnelle celtique moderne. Une restauration est prévue pour se sustenter tout en profitant des spectacles et de la musique. Ce même samedi soir sera aussi l'occasion de participer à la 7^{ème} édition du 'Quiz musical de la Saint-Georges' organisé par l'asbl G-Move en la salle de l'école Saint-Joseph. Le programme original et festif sera suivi d'une soirée dansante réservée aux participants.



Le **dimanche 26 avril**, une grande brocante démarre dès 7h du matin. Les festivités commenceront quant à elles après le passage de la traditionnelle procession religieuse et de la bénédiction des chevaux en fin de matinée. Le marché des saveurs regroupant des artisans et confréries gastronomiques, la foire aux livres, des démonstrations de tir à l'arbalète et les animations pour enfants seront regroupés dans les cours de l'école communale. Les «*Compagnons de la cour des miracles*» et leurs invités déploieront leur savoir-faire dans les domaines du combat, des saynètes et des jongleries sur l'espace médiéval qui vivra au rythme des spectacles et animations de rue. Le public pourra aussi s'essayer à la peinture murale avec la création d'une énorme fresque collaborative. Toutes les heures, de 13h30 à 16h30, des spec-



tacles se succéderont dans le centre du village. Le cortège des géants de Grez accompagné d'une fanfare et des artistes de rue déambuleront pour partager avec le public des moments étonnants. Cette année, ils auront un invité de marque : le géant Baudouin IV de Ath. Ces animations sont entièrement gratuites.

Le spectacle du combat de saint Georges contre le dragon sera le point d'orgue de cette journée du dimanche. Le cortège des nobles démarrera de la maison communale à 16h30 pour rejoindre la place du combat. Une fois de plus, sous le regard bienveillant de Werner de Grez, le valeureux chevalier sera confronté au monstre légendaire et devra le vaincre pour que l'année soit bonne à Grez-Doiceau. Jusqu'à 20h, l'ambiance 'jazzy' et amicale du bar à bulles permettra de terminer ce WE en douceur.

RENSEIGNEMENTS

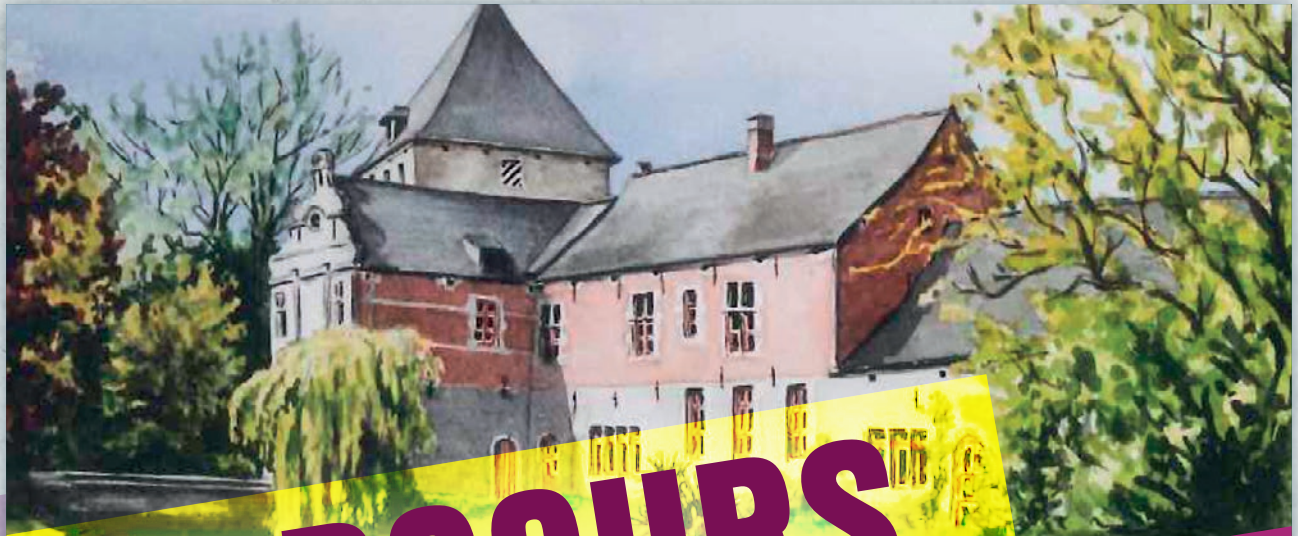
www.otl-grez-doiceau.be/saint-georges

BROCANTE

0470/26.14.98
brocante.saintgeorges@gmail.com

OFFICE DU TOURISME DE GREZ-DOICEAU W

010/84.83.47 - 0470/26.14.98
ot.grezdoiceau@gmail.com



PARCOURS D'ARTISTES

DU 5 AU 7 JUIN 2015

LES ARTISTES GRÉZIENS VOUS OUVRENT LEURS PORTES!

Le but de ce week-end vraiment pas comme les autres est de mettre en évidence les talents artistiques de nos concitoyens toutes disciplines confondues.

Basé sur le principe du « fil rouge » ou « parcours d'artistes » chaque artiste est invité à ouvrir les portes de son atelier ou de sa maison aux visiteurs qui viendront y découvrir et admirer ses œuvres.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas la possibilité d'accueillir le public chez eux, la galerie « au Grez des Arts » sera mise gracieusement à disposition.

L'invitation est lancée à tous les artistes Gréziens, professionnels et amateurs, à participer activement à cette journée qui est la leur. À cette fin, rien de plus facile, il suffit de s'inscrire par courrier ou courriel pour le 20 avril 2015 au plus tard.

Inscription : Commune de Grez-Doiceau - Echevinat de la Culture (ou service ASC)
Place Ernest Dubois, 1 à 1390 Grez-Doiceau - 010/84.83.22
ou genevieve.nadrin@grez-doiceau.be en indiquant la discipline artistique,
une estimation des œuvres exposées et bien entendu l'adresse précise de l'exposition.

Un « toutes-boîtes » sera distribué dans le courant du mois de mai. Il reprendra la liste complète des artistes inscrits et l'itinéraire de la promenade permettant de tous les visiter.

EN AVANT, MARCHÉ!

Un des conseils les plus fréquents qu'un médecin peut procurer à ses patients est simplement de faire un peu d'exercice physique par exemple en marchant. Voilà bien le sport le plus simple, le plus naturel, le plus bienfaisant, le plus économique que l'on puisse pratiquer. Presque tout le monde en est convaincu, mais peu de gens en ont l'habitude.



Depuis une dizaine d'année, les Amis du Parc de la Dyle organisent une marche d'environ dix kilomètres chaque premier jeudi du mois à 14h quelles que soient la date et la météo. Le départ se prend au Parvis Saint-Georges,

près de l'église de Grez. les promenades sont variées et accompagnées de commentaires sur la faune, la flore, la géographie, l'histoire, le patrimoine... Autant que faire se peut, la préférence est donnée aux itinéraires les plus paisibles: les sentiers, les chemins agricoles, les routes secondaires... Le fait de ne pas marcher seul et de rencontrer d'autres personnes est une incitation supplémentaire au plaisir de la marche.

Une participation symbolique de 1€ par participant et par an est demandée au profit des Amis du Parc de la Dyle.

Infos: Henri Briet - 010/84.40.55

ASBL TENNIS DE GREZ-DOICEAU COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2015

Le club comprend 4 terrains dont deux situés à Archennes et deux situés au centre de Grez.

Le coût très démocratique de la cotisation permet ainsi aux Gréziens qui le souhaitent de pratiquer le tennis.



Inscrivez-vous lors des permanences organisées au Coullemont (rue des Moulins 10 à Archennes):

- le samedi 21 mars 2015 de 10h à 12h;
- le mercredi 25 mars de 19h à 21h;
- le mercredi 8 avril de 19h à 21h.

Infos: www.grez-tennis.be

Samedi 28 mars **Ancienne école de Hèze**

A partir de 18h

Ce samedi 28 mars le petit village de Hèze, commune de Grez-Doiceau, se mobilise pour le Télévie.

Venez prendre un verre entre Gréziens et surtout participez au souper dans une ambiance musicale plus que conviviale et rassembleuse pour cette bonne cause.

Au programme : apéro, quizz musical, souper, tombola et ambiance musicale

Infos et réservations (obligatoires)

PAF :
15 € et 8€ -12ans

<http://televieheze.wix.com/1390>
ou
televieheze1390@hotmail.com

Frédéric Vanderkelen

Louvain-la-Neuve

COIFFURE - ESTHETIQUE

La qualité parle en soi

GREZ-DOICEAU

STAGE DE PRINTEMPS

THÉÂTRE - ARTS PLASTIQUES - NÉERLANDAIS - CUISINE

Tu as **entre 6 et 9 ans** et tu as envie de découvrir de nouveaux univers?

Rejoins-nous du **13 au 17 avril 2015!**

Coût: 80 €
Infos: Jennifer Vanconingsloo
010/84.83.20 - jennifer.vanconingsloo@grez-doiceau.be

BRUSSELS SHORT FILM FESTIVAL

VENDREDI 22 MAI 2015

Pour la 4^{ème} année consécutive, le **Brussels short film festival** posera ses valises à l'Espace culturel de Nethen le vendredi 22 mai 2015.

Cette soirée dédiée au court métrage connaît chaque fois un beau succès. C'est l'occasion de découvrir le meilleur de ce qui sera montré à Bruxelles du 23 avril au 3 mai.

QUELQUES MOTS SUR LE FESTIVAL À BRUXELLES :

Ce festival de renommée internationale propose quelques 300 films aux 24 000 spectateurs présents. 270 films seront présentés dans les différentes thématiques non compétitives.

130 films issus de plus de 30 pays concourront dans les 3 compétitions : nationale, internationale et Next Generation (compétition de films d'écoles de cinéma).

Pour la petite histoire, au départ, 4000 films issus de plus de 80 pays se sont inscrits dans les différentes compétitions...

AU MENU DE CETTE SOIRÉE :

- **19H :** Barbecue
- **20H30 :** best of méticuleusement sélectionné parmi les films projetés à Bruxelles.

Une occasion unique de découvrir les talents de demain, leurs univers cinématographiques et leurs différentes façons de vous raconter des histoires.

Au plaisir de vous y voir !

- **Prévente :** 5€ - Sur place 7€ - Barbecue 10€ (en prévente)
- **Infos et réservations :** 010/84.83.02
caroline.theys@grez-doiceau.be



ACTIVITÉS 50 ANS ET +

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION «VAN GOGH AU BORINAGE»

Exposition d'une septantaine d'œuvres de Vincent Van Gogh (peintures, dessins et lettres) qui présente non seulement une vision des débuts de son parcours artistique mais dresse également un portrait des conditions de vie dans le borinage à cette époque.



Van Gogh
au Borinage
*La naissance
d'un artiste*

Date : le jeudi 7 mai 2015

Inscription : 24€ (train A/R + entrée + guide)

Départ vers 9h et retour vers 18h. Sous réserve d'un nombre suffisant de participants - nombre de places limité.

BALADE GÉNÉRALISTE GUIDÉE - À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Date : le jeudi 21 mai 2015

Inscription : 4€

En collaboration avec l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS, RÉSERVATION OBLIGATOIRE.

Infos et inscriptions : Espace Social
Pascale Hubert - 010/84.83.25

E-mail : pascale.hubert@grez-doiceau.be

Pour les personnes sans moyen de locomotion, possibilité de covoiturage. En cas de difficulté financière pour participer à nos activités, n'hésitez pas à me contacter.

SALON DES SPORTS

Le salon des sports se déroulera le dimanche 6 septembre 2015 de 14h à 18h au hall omnisports de Grez-Doiceau.

Vous organisez une activité physique et sportive, et vous souhaitez participer à l'évènement ?

- **Contact :** Alain Stévens - RCA Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 99 - 1390 Grez-Doiceau
- **Mail :** direction.hall.grez@gmail.com
- **Site Internet :** www.sport.grez-doiceau.be





1914

LES PREMIERS JOURS DE LA GUERRE À NETHEN

(PARTIE 2) EXIS-MICHEL TERLINDEN

LE DÉPART

C'est donc en ce lundi 3 août 1914 au petit matin que les trois batteries quittent la caserne pour emprunter le boulevard Saint-Michel et l'avenue de Tervuren. C'est pour quatre années dramatiques qu'ils partent.

C'est pendant le rassemblement, tous les chevaux étant humectés, attelés et alignés au cordeau que notre soldat devient cycliste. Il décrit la scène :

«[...] Une heure après, tout le monde est rassemblé dans la cour.

- Deux vélocipédistes? Demande le commandant, qui en est encore aux termes surannés du langage sportif.

Je me présente immédiatement, suivi d'un brigadier. On nous donne un beau vélo tout neuf.»

Etre cycliste d'artillerie est un rêve pour un esprit curieux, car c'est lui qui exécute toutes les tâches de reconnaissance pour le commandement. Mais cela est également affreusement dangereux.

Arrivés aux quatre bras de Tervuren, ils apprennent l'ultimatum adressé par l'Allemagne à la Belgique.

Le Lieutenant Terlinden note: *«Difficulté avec les chevaux de réquisition, pas de discipline de marche, halte gardée dans la forêt de Soignes.»*

Les artilleurs passent une très mauvaise nuit car l'intendance n'a pas été prévenue du départ des troupes et ne parvient à livrer la nourriture qu'en pleine nuit. Les

chevaux de réquisition, pour leur part, ne sont pas habitués à vivre ensemble et certains cassent leurs longes et brisent tout sur leur passage. Hommes et bêtes doivent être entraînés si l'on veut combattre!

EN ROUTE POUR NETHEN

En ce 4 août, à 5 heures du matin, les batteries reprennent la route par la chaussée de Wavre. On parle pour la première fois de Nethen comme lieu de rassemblement. L'allure est lente et le soir on loge au château de la Bawette et à la Ferme des Templiers, entre Overijse et Wavre. C'est là que les soldats apprennent la déclaration de guerre et l'entrée en Belgique de la puissante armée allemande.

Flegmatique, le Lieutenant Terlinden note simplement dans le style laconique qui caractérise son carnet de guerre: *«J'ai aiguisé mon sabre.»*

Les premières nouvelles de Liège arrivent le lendemain et chacun pense à ses amis et camarades mobilisés dans les forts ou dans la 3^e Division d'Armée qui protège la cité ardente. Les batteries, elles, continuent leur route après avoir traversé Wavre et logent à la Ferme de Neumont. La 101^e batterie déplore son premier blessé, un homme tombé de cheval, qui est hospitalisé à la Bawette où la famille le Hardy de Beaulieu a pris l'initiative d'improviser un hôpital de campagne.

Le soldat Grimauty est lui enthousiasmé par l'accueil offert par les habitants: *«À Wavre, comme en général partout ail-*

leurs, nous logeons dans une ferme, rapport aux chevaux. Comme cycliste, j'ai eu diverses courses à faire, et je suis arrivé après les autres. Ça me vaut l'heur d'être introduit «individuellement» dans l'intérieur des campagnards [...] Le fermier et sa famille, personnes très avenantes - deux gentilles demoiselles - nous offrent une «vieille bouteille». Offrir une vieille bouteille, dans ce pays-là, ça veut dire en apporter trois ou quatre, et aller en recherche, s'il en manque. J'ai connu le nom de notre hôte par un diplôme de comice agricole qui pendait fièrement au mur. C'était la Légion d'Honneur de la maison. Il y avait en belles rondes: «Jean-Baptiste Bos.» J'ai regardé par deux fois le diplôme pour retenir ce nom-là.

Le lendemain, nous sommes sur la route, pour partir. Nous n'attendons que l'ordre. Les automobiles qui viennent de Bruxelles roulent sans discontinuer. Des troupes se déplacent et nous croisent. Les routes ne sont plus qu'une trépidation et un mouvement. On raconte qu'il y a eu des rencontres à la frontière. Les lanciers et les guides ont culbuté la cavalerie allemande. On s'est battu aussi à Visé. Parait que les Pruscos en prennent. On ne sait rien d'exact, mais l'impression est bonne... Pourquoi ne partons-nous pas? Nous devrions déjà être à la frontière!»

L'artilleur cycliste Grimauty fait plusieurs missions à vélo et recueille en ces premiers jours de guerre de nombreuses rumeurs sur ce qui se passe à Liège.

La 102^e batterie, celle du lieutenant Terlinden, fait un «bivouac humide» dans les bois de Basse-Wavre, où les hommes logent dans un orphelinat français et les officiers dans les écuries du Baron Bruggmann.

Voeux de la commune
14 janvier



Conférence des indépendants
5 février



Réunion des clubs sportifs
5 février



Récital de piano
8 février



Déneigement
janvier



Accueil des nouveaux-nés
18 janvier



Fighting Turtles



Inauguration Taxi Grez
12 février



21 MARS

THÉÂTRE

« Un cadavre dans l'oeil » de Hakim Bah, à l'Espace culturel de Nethen, à 20h30.

CCVN - 010/86.64.04

22 MARS

JOURNÉE PROPR'ÉTÉ

Action citoyenne de nettoyage des villages de 14h à 17h.

www.pcdr.grez-doiceau.be - 010/84.83.02

BALADE DU PRINTEMPS

Organisée par l'école communale de Nethen.

École communale - 010/86.12.48

27 MARS

GOÛT DES LETTRES

Rencontre littéraire avec In Koli Jean Bofane autour de son dernier roman « Congo Inc. Le testament de Bismarck », à 19h à l'Espace culturel de Nethen.

CCVN - 010/86.64.04

28 MARS

SOIRÉE TÉLÉVIE

Rendez-vous dès 18h à la maison de village de Hèze pour soutenir le Télévie.

Au programme : apéro, quiz musical, souper, tombola et ambiance musicale.

<http://televieheze.wix.com/1390>

5 AVRIL

CHASSE AUX OEUFS

Rendez-vous chaussée de Wavre 99 à 15h

David Briot - 0499/15.25.18

DU 17 AVRIL AU 2 MAI

THÉÂTRE

« Prise d'otage » par la troupe « La Trémentine », à l'Espace culturel de Nethen, les vendredis et samedis à 20h et les dimanches à 15h.

Agnès Peresan - 010/84.18.43

19 AVRIL

MARCHE DE LA SAINT-GEORGE (4, 7, 12, 21 OU 30 KM)

Départ du Coullemont à Archennes (rue des Moulins 10) organisée par l'Amicale des Marcheurs Indépendants.

AMI - 010/68.94.96

21 AVRIL

CONFÉRENCE

« Sentiers et chemins : nouveau décret », au réfectoire de l'école communale, à 20h.

Caroline Theys - 010/84.83.02

23 AVRIL

CONCERT DE LA SAINT-GEORGES

De l'Académie de Musique et des Arts parlés, à l'église Saint-Georges à 19h.

Académie de Musique - 010/84.00.83

25 AVRIL

QUIZ MUSICAL DE LA SAINT-GEORGES

7^{ème} édition du quiz musical, à l'école Saint-Joseph.

Inscription obligatoire - www.gmove.be

25 ET 26 AVRIL

FESTIVITÉS DE LA SAINT-GEORGES À GREZ-CENTRE

Office du Tourisme - 010/84.83.47

26 AVRIL

BROCANTE

Organisée dans le cadre des festivités de la Saint-Georges à Grez-centre dès 7h.

Office du Tourisme - 010/84.83.47

CIRCUIT VTT FAMILLE

Parcours d'environ 14 km. Départ et inscription rue Jules Depauw 5 à 10h.

Eric Robert - 0493/13.58.07

27 AVRIL

MESSE

Organisée pour les défunts du Grand Serment Royal de Saint-Georges, à l'Église Saint-Georges.

30 AVRIL

PLANTATION DES MAYS

Organisée par le Grand Serment Royal de Saint-Georges.

3 MAI

BROCANTE

Brocante des enfants et marché aux fleurs, à l'école communale Fernand Vanbéver.

Association des parents - 0484/77.16.36

9 MAI

FANCY-FAIR

Fancy-fair et souper de l'école Saint Jean-Baptiste à Nethen.

École Saint Jean-Baptiste - 010/86.64.56

10 MAI

MARCHE ADEPS ET JOGGING DE HÈZE

Départ de la salle de Hèze.

Guy Prévinaire - 0475/35.87.05

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint-Georges vous accueille chaussée de la Libération 30 (derrière l'Académie), de 9h à 18h. Initiation aux tirs (arbalète à 6m et à 10m - carabine et pistolet à air comprimé à 10m).

info@arbalétrier.be

22 MAI

BRUSSELS SHORT FILM FESTIVAL

À l'Espace culturel de Nethen dès 19h.

Caroline Theys - 010/84.83.02

30 MAI

FANCY-FAIR

À l'école communale de Nethen.

010/86.12.48

31 MAI

BROCANTE

Organisée par l'école Saint Jean-Baptiste à Nethen.

École Saint Jean-Baptiste - 010/86.64.56

5, 6 ET 7 JUIN

PARCOURS D'ARTISTES

Geneviève Nadrin - 010/84.83.22

6 JUIN

FANCY-FAIR

Fancy-fair de l'école communale Fernand Vanbéver à Pécrot.

École communale - 010/84.18.62

7 JUIN

FANCY-FAIR

Fancy-fair de l'école communale Fernand Vanbéver à Grez-centre.

École communale - 010/84.83.62

PENSEZ AU TAXI GREZ POUR VOUS RENDRE AUX ACTIVITÉS !